

Fréquences des jugements pour le primaire 1er cycle (1re et 2e année)

	Étape 1	Étape 2	Étape 3
rançais, langue d'enseignement	1		T
Lire	√ ←	→ ✓	√
Écrire	-	→ ✓	√
Communiquer oralement	-	→ ✓	✓
	Au moins un résultat	Au moins un résultat]
lathématique			
Résoudre une situation-problème	- (-	→ v	v
Utiliser un raisonnement mathématique	Au moins un résultat	Au moins un résultat	
nglais, langue seconde (1 ^{er} cycle)			
Comprendre des textes entendus	—	→ ✓	✓
Communiquer oralement en anglais	✓ ←	→	✓
ulture et Citoyenneté Québécoise (CCQ)			
Explorer des réalités culturelles	-	→ ✓	✓
rts plastiques			
Réaliser des créations plastiques et médiatiques	√ ←	→	✓
Apprécier des œuvres	<u> </u>	√	✓
nventer et interpréter des pièces Apprécier des œuvres	<	→	√
Éducation physique et à la santé	√ ←	→ ✓	✓
Intégration linguistique, scolaire et sociale (ILSS) Pour certains élèves, se référer aux cotes et paliers	✓	✓	✓
Matières <i>Intégration et francisation</i> pour certains élèves (LPP et PB)			
A : dépasse les exigences B : satisfait clairement aux exigences D : ne satisfait pas aux exigences	Se référer à la fréquence de la matière		
Code de cours modifié (MO) (Élèves avec attentes modifiées) Légende suggérée (à préciser dans les normes et modalités de l'école): 60% répond minimalement aux exigences fixées pour lui 70% répond aux exigences fixées pour lui 80% répond clairement aux exigences fixées pour lui	Se référer à la fréquence de la matière		
our les autres compétences			→
our les autres compétences Exercer son jugement critique	←		I .
Exercer son jugement critique Organiser son travail	←		>
Exercer son jugement critique Organiser son travail Savoir communiquer	+		→
Exercer son jugement critique Organiser son travail	Daily compáran	ces sont appréciées à l'éta	De 1 et l'étana 3

Cadre règlementaire abrégé

✓ Obligation d'avoir au moins une note par discipline à chaque étape (RP 30.1)

✓ I'Instruction annuelle: En 2022-2023, les modalités d'application progressive continueront de s'appliquer de telle sorte qu'il sera possible, pour certaines matières, de ne pas inscrire un résultat disciplinaire ni la moyenne du groupe au bulletin de la première étape ou à celui de la deuxième étape. Cette modalité pourra s'appliquer lorsque le nombre d'évaluations des apprentissages sera insuffisant à l'une ou l'autre de ces étapes. Matières visées : Éthique et culture religieuse, langue seconde, éducation physique et à la santé, Arts.

✓ Obligation d'évaluer toutes les compétances et disciplines à l'étape 3 (PP 30.1)

Obligation d'évaluer toutes les compétences et disciplines à l'étape 3 (RP 30.1)



Fréquences des jugements pour le primaire 2e cycle (3e et 4e année)

	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Français, langue d'enseignement			
Lire	√ ←	→	✓
Écrire	+	→ ✓	✓
Communiquer oralement	←	→ ✓	✓
	Au moins un résultat	Au moins un résultat	
Mathématique			
Résoudre une situation-problème	←	→ ✓	✓
Utiliser un raisonnement mathématique	✓ ←	→	✓
	Au moins un résultat	Au moins un résultat	
Anglais, langue seconde (2 ^e et 3 ^e cycles)			
Communiquer oralement en anglais	✓ ←	→	\checkmark
Comprendre des textes lus et entendus	←	→ ✓	✓
Écrire des textes	-	→ ✓	✓
Culture et Citoyenneté Québécoise (CCQ)			
Examiner des réalités culturelles	<u> </u>	→ ✓	√
Arts plastiques			
Réaliser des créations plastiques et médiatiques	←	→ ✓	✓
Apprécier des œuvres			✓
Musiquo			
Musique Inventer et interpréter des pièces	- (-		
	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \		
Apprécier des œuvres		V	•
Science et technologie		✓	✓
		·	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		✓	✓
Éducation physique et à la santé	1/4		√
Ludeation physique et à la sante		/	•
Intégration linguistique, scolaire et sociale (ILSS)	√	✓	√
Pour certains élèves, se référer aux cotes et paliers		·	
Matières <i>Intégration et francisation</i> pour certains élèves (LPP et PB) A : dépasse les exigences C : satisfait minimalement aux exigences	Se référer à la fréquence de la matière		
B : satisfait clairement aux exigences D : ne satisfait pas aux exigences			
Code de cours modifié (MO) (Élèves avec attentes modifiées)			
Légende suggérée (à préciser dans les normes et modalités de l'école):			
0 00 (1			
60% répond minimalement aux exigences fixées pour lui	Se référer	à la fréquence de	la matière
0 00 (1	Se référer	à la fréquence de	la matière
60% répond minimalement aux exigences fixées pour lui 70% répond aux exigences fixées pour lui 80% répond clairement aux exigences fixées pour lui	Se référer	à la fréquence de	la matière
60% répond minimalement aux exigences fixées pour lui 70% répond aux exigences fixées pour lui 80% répond clairement aux exigences fixées pour lui Pour les autres compétences	Se référer	à la fréquence de	la matière
60% répond minimalement aux exigences fixées pour lui 70% répond aux exigences fixées pour lui 80% répond clairement aux exigences fixées pour lui Pour les autres compétences Exercer son jugement critique	Se référer	à la fréquence de	la matière
60% répond minimalement aux exigences fixées pour lui 70% répond aux exigences fixées pour lui 80% répond clairement aux exigences fixées pour lui Pour les autres compétences Exercer son jugement critique Organiser son travail	Se référer	à la fréquence de	la matière
60% répond minimalement aux exigences fixées pour lui 70% répond aux exigences fixées pour lui 80% répond clairement aux exigences fixées pour lui Pour les autres compétences Exercer son jugement critique Organiser son travail Savoir communiquer	Se référer	à la fréquence de	→ ✓
60% répond minimalement aux exigences fixées pour lui 70% répond aux exigences fixées pour lui 80% répond clairement aux exigences fixées pour lui Pour les autres compétences Exercer son jugement critique Organiser son travail	-	à la fréquence de	→ → → →

Signifie qu'un jugement peut être porté à l'étape 1 ou 2

Cadre règlementaire abrégé

Cadre règlementaire abrégé

Obligation d'avoir au moins une note par discipline à chaque étape (RP 30.1)

I'Instruction annuelle: En 2022-2023, les modalités d'application progressive continueront de s'appliquer de telle sorte qu'il sera possible, pour certaines matières, de ne pas inscrire un résultat disciplinaire ni la moyenne du groupe au bulletin de la première étape ou à celui de la deuxième étape. Cette modalité pourra s'appliquer lorsque le nombre d'évaluations des apprentissages sera insuffisant à l'une ou l'autre de ces étapes. Matières visées : Éthique et culture religieuse, langue seconde, éducation physique et à la santé, Arts

Exemple de choix retenu pour une école

Obligation d'évaluer toutes les compétences et disciplines à l'étape 3 (RP 30.1)



Fréquences des jugements pour le primaire 3^e cycle (5^e et 6^e année)

	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Français, langue d'enseignement			
Lire	✓		✓
Écrire		✓	✓
Communiquer oralement		✓	✓
	Au moins un résultat	Au moins un résultat	
Mathámatique			
Mathématique	T		
Résoudre une situation-problème		✓	✓
Utiliser un raisonnement mathématique	Au moins un résultat	Au moins un résultat	✓
Anglais, langue seconde (2 ^e et 3 ^e cycles)			
Communiquer oralement en anglais	1		✓
Comprendre des textes lus et entendus	,		√
		→ v	•
Écrire des textes	←	→ ✓	✓
Culture at Citarraments Outlibéasine (CCO)			
Culture et Citoyenneté Québécoise (CCQ)	<u> </u>		
Réfléchir de façon critique sur des réalités culturelles		✓	✓
Auto in locations of			
Arts plastiques			
Réaliser des créations plastiques et médiatiques	✓		✓
Apprécier des œuvres		✓	✓
Musique			
Inventer et interpréter des pièces			√
		-	•
Apprécier des œuvres		→ √	•
Science et technologie		\checkmark	\checkmark
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		\checkmark	\checkmark
Éducation physique et à la santé	✓ ←	→ ✓	✓
Intégration linguistique, cooloire et coolole (ILCC)			
Intégration linguistique, scolaire et sociale (ILSS)	✓	\checkmark	\checkmark
Pour certains élèves, se référer aux cotes et paliers	√	✓	V
Pour certains élèves, se référer aux cotes et paliers	✓	✓	•
Pour certains élèves, se référer aux cotes et paliers Matières <i>Intégration et francisation</i> pour certains élèves (LPP et PB)		,	· ·
Pour certains élèves, se référer aux cotes et paliers		à la fréquence de	· ·
Pour certains élèves, se référer aux cotes et paliers Matières Intégration et francisation pour certains élèves (LPP et PB) A : dépasse les exigences B : satisfait clairement aux exigences D : ne satisfait pas aux exigences		,	· ·
Pour certains élèves, se référer aux cotes et paliers Matières Intégration et francisation pour certains élèves (LPP et PB) A : dépasse les exigences C : satisfait minimalement aux exigences B : satisfait clairement aux exigences D : ne satisfait pas aux exigences Code de cours modifié (MO) (Élèves avec attentes modifiées)		,	·
Pour certains élèves, se référer aux cotes et paliers Matières Intégration et francisation pour certains élèves (LPP et PB) A : dépasse les exigences C : satisfait minimalement aux exigences B : satisfait clairement aux exigences D : ne satisfait pas aux exigences Code de cours modifié (MO) (Élèves avec attentes modifiées) Légende suggérée (à préciser dans les normes et modalités de l'école):	Se référer à	à la fréquence de	e la matière
Pour certains élèves, se référer aux cotes et paliers Matières Intégration et francisation pour certains élèves (LPP et PB) A : dépasse les exigences C : satisfait minimalement aux exigences B : satisfait clairement aux exigences D : ne satisfait pas aux exigences Code de cours modifié (MO) (Élèves avec attentes modifiées) Légende suggérée (à préciser dans les normes et modalités de l'école): 60% répond minimalement aux exigences fixées pour lui	Se référer à	,	ı la matière
Pour certains élèves, se référer aux cotes et paliers Matières Intégration et francisation pour certains élèves (LPP et PB) A : dépasse les exigences C : satisfait minimalement aux exigences B : satisfait clairement aux exigences D : ne satisfait pas aux exigences Code de cours modifié (MO) (Élèves avec attentes modifiées) Légende suggérée (à préciser dans les normes et modalités de l'école):	Se référer à	à la fréquence de	ı la matière
Pour certains élèves, se référer aux cotes et paliers Matières Intégration et francisation pour certains élèves (LPP et PB) A : dépasse les exigences C : satisfait minimalement aux exigences B : satisfait clairement aux exigences D : ne satisfait pas aux exigences Code de cours modifié (MO) (Élèves avec attentes modifiées) Légende suggérée (à préciser dans les normes et modalités de l'école): 60% répond minimalement aux exigences fixées pour lui 70% répond aux exigences fixées pour lui 80% répond clairement aux exigences fixées pour lui	Se référer à	à la fréquence de	ı la matière
Pour certains élèves, se référer aux cotes et paliers Matières Intégration et francisation pour certains élèves (LPP et PB) A : dépasse les exigences C : satisfait minimalement aux exigences B : satisfait clairement aux exigences D : ne satisfait pas aux exigences Code de cours modifié (MO) (Élèves avec attentes modifiées) Légende suggérée (à préciser dans les normes et modalités de l'école): 60% répond minimalement aux exigences fixées pour lui 70% répond aux exigences fixées pour lui 80% répond clairement aux exigences fixées pour lui Pour les autres compétences	Se référer à	à la fréquence de	ı la matière
Matières Intégration et francisation pour certains élèves (LPP et PB) A: dépasse les exigences C: satisfait minimalement aux exigences B: satisfait clairement aux exigences D: ne satisfait pas aux exigences Code de cours modifié (MO) (Élèves avec attentes modifiées) Légende suggérée (à préciser dans les normes et modalités de l'école): 60% répond minimalement aux exigences fixées pour lui 70% répond aux exigences fixées pour lui 80% répond clairement aux exigences fixées pour lui Pour les autres compétences Exercer son jugement critique	Se référer à	à la fréquence de	e la matière
Pour certains élèves, se référer aux cotes et paliers Matières Intégration et francisation pour certains élèves (LPP et PB) A : dépasse les exigences C : satisfait minimalement aux exigences B : satisfait clairement aux exigences D : ne satisfait pas aux exigences Code de cours modifié (MO) (Élèves avec attentes modifiées) Légende suggérée (à préciser dans les normes et modalités de l'école): 60% répond minimalement aux exigences fixées pour lui 70% répond aux exigences fixées pour lui 80% répond clairement aux exigences fixées pour lui Pour les autres compétences Exercer son jugement critique Organiser son travail	Se référer à	à la fréquence de	e la matière
Matières Intégration et francisation pour certains élèves (LPP et PB) A: dépasse les exigences C: satisfait minimalement aux exigences B: satisfait clairement aux exigences D: ne satisfait pas aux exigences Code de cours modifié (MO) (Élèves avec attentes modifiées) Légende suggérée (à préciser dans les normes et modalités de l'école): 60% répond minimalement aux exigences fixées pour lui 70% répond aux exigences fixées pour lui 80% répond clairement aux exigences fixées pour lui Pour les autres compétences Exercer son jugement critique	Se référer à	à la fréquence de	ı la matière
Pour certains élèves, se référer aux cotes et paliers Matières Intégration et francisation pour certains élèves (LPP et PB) A : dépasse les exigences C : satisfait minimalement aux exigences B : satisfait clairement aux exigences D : ne satisfait pas aux exigences Code de cours modifié (MO) (Élèves avec attentes modifiées) Légende suggérée (à préciser dans les normes et modalités de l'école): 60% répond minimalement aux exigences fixées pour lui 70% répond aux exigences fixées pour lui 80% répond clairement aux exigences fixées pour lui Pour les autres compétences Exercer son jugement critique Organiser son travail	Se référer à	à la fréquence de	e la matière la matière la matière

Cadre règlementaire abrégé

Obligation d'avoir au moins une note par discipline à chaque étape (RP 30.1)

Signifie qu'un jugement peut être porté à l'étape 1 ou 2

Unstruction annuelle: En 2022-2023, les modalités d'application progressive continueront de s'appliquer de telle sorte qu'il sera possible, pour certaines matières, de ne pas inscrire un résultat disciplinaire ni la moyenne du groupe au bulletin de la première étape ou à celui de la deuxième étape. Cette modalité pourra s'appliquer lorsque le nombre d'évaluations des apprentissages sera insuffisant à l'une ou l'autre de ces étapes. Matières visées : Éthique et culture religieuse, langue seconde, éducation physique et à la santé, Arts

Exemple de choix retenu pour une école

Obligation d'évaluer toutes les compétences et disciplines à l'étape 3 (RP 30.1)